



INSCRIPTION GARDERIE ET RESTAURANT SCOLAIRE

**A RENDRE IMPERATIVEMENT
pour le 13 Juillet 2022
au Service Enseignement de la Mairie de Bar-le-Duc**

Madame, Monsieur,

Le service Enseignement rappelle à toutes les familles dont les enfants fréquentent une garderie ou un restaurant scolaire municipal maternel ou élémentaire, qu'il est **obligatoire de remplir un bulletin d'inscription par enfant quels que soient leurs revenus et leur lieu de résidence.**

GARDERIE PERISCOLAIRE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE

Fonctionnement les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 07h30 à 08h30, de 11h30 à 12h30 et de 16h30 à 18h30.

Tarif à la demi-heure pour l'année scolaire 2022/2023 : 0,73 €.

Toute demi-heure commencée est due.

RESTAURATION SCOLAIRE

Vous êtes :

- habitants de Bar-le-Duc
- familles extérieures de Bar-le-Duc justifiant d'un règlement d'une taxe locale d'habitation, taxe foncière ou Contribution Economique Territoriale à Bar-le-Duc
- familles extérieures de Bar-le-Duc avec des enfants en Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (U.L.I.S.)

Vous pouvez bénéficier d'un tarif, sous réserve de la présentation des pièces suivantes :

Pour les familles allocataires C.A.F. :

- Attestation de la C.A.F. notifiant le Quotient Familial

Pour les familles non allocataires C.A.F. :

- Le dernier avis d'imposition du responsable, de son conjoint et de toutes les personnes vivant en permanence au foyer. *En cas de décès ou de séparation de l'un des époux, seules sont prises en compte les ressources du parent qui assure la charge des enfants. Lorsqu'un des parents cesse de travailler, il n'est pas tenu compte des revenus professionnels perçus avant la cessation d'activité. Si changement de situation professionnelle depuis le dernier avis d'imposition, pour chaque personne concernée :*
 - *Perte d'emploi ou modification de l'activité* : le relevé des indemnités journalières perçues (Pôle Emploi, Sécurité Sociale...)
 - *Reprise d'activité* : dernier bulletin de salaire
- La dernière attestation de l'organisme versant des prestations familiales (M.S.A. ou autre régime) ou le dernier bulletin de salaire si versement de celles-ci par l'employeur ou l'extrait de compte notifiant les prestations familiales perçues
- Le jugement de divorce avec notification de la pension alimentaire ou tout autre document justifiant de ce versement (personnes séparées, divorcées)

Un repas exceptionnel ne pourra être autorisé qu'en cas d'urgence
 Le service Enseignement devra être prévenu **au plus tard**
 la veille de la fréquentation
 (Familles de Bar-le-Duc : 7,03 € et familles extérieures : 8,70€)

**Le non dépôt des documents justificatifs
 implique l'application du tarif maximum Forfait 4 jours**

1ère période Du 01/09 au 16/12/2022	FORFAIT (en €)			
Quotient Familial CAF	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour
N ≤ 400	98,58	77,60	54,81	27,69
400 < N ≤ 550	128,79	102,80	73,44	36,79
550 < N ≤ 750	172,78	136,80	97,20	49,40
750 < N ≤ 1000	237,97	189,60	134,19	67,73
1000 < N ≤ 1200	278,25	220,00	156,33	78,91
1200 < N	318,00	251,20	177,93	90,09
Extérieurs	436,72	329,60	222,48	107,12
Exceptionnels de Bar le Duc	7,03			
Exceptionnels de l'extérieur	8,70			

2ème période Du 03/01 au 14/04/2023	FORFAIT (en €)			
Quotient Familial CAF	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour
N ≤ 400	93,00	75,66	52,78	27,69
400 < N ≤ 550	121,50	100,23	70,72	36,79
550 < N ≤ 750	163,00	133,38	93,60	49,40
750 < N ≤ 1000	224,50	184,86	129,22	67,73
1000 < N ≤ 1200	262,50	214,50	150,54	78,91
1200 < N	300,00	244,92	171,34	90,09
Extérieurs	412,00	321,36	214,24	107,12
Exceptionnels de Bar le Duc	7,03			
Exceptionnels de l'extérieur	8,70			

3ème période Du 02/05 au 07/07/2023	FORFAIT (en €)			
Quotient Familial CAF	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour
N ≤ 400	65,10	58,20	40,60	21,30
400 < N ≤ 550	85,05	77,10	54,40	28,30
550 < N ≤ 750	114,10	102,60	72,00	38,00
750 < N ≤ 1000	157,15	142,20	99,40	52,10
1000 < N ≤ 1200	183,75	165,00	115,80	60,70
1200 < N	210,00	188,40	131,80	69,30
Extérieurs	288,40	247,20	164,80	82,40
Exceptionnels de Bar le Duc	7,03			
Exceptionnels de l'extérieur	8,70			

Cas particuliers :

- Enfants bénéficiant d'un P.A.I. (repas fournis par la famille) : 400 < N ≤ 550. Lors d'une fréquentation exceptionnelle : tarif correspondant à 2 heures de garderie.
- Enfants ressortissants de la Protection d'Aide Sociale à l'enfance et enfants de familles itinérantes : 1200 < N ou exceptionnels de Bar-le-Duc.

La facturation au forfait implique que la somme facturée par trimestre est due quel que soit le nombre de repas pris. Les changements de forfait ne sont possibles qu'à la fin de chaque trimestre et pour le trimestre suivant.

Et, pour toute modification en cours d'année, vous devez :

- soit vous rendre au service Enseignement,
- soit nous adresser un mail détaillé à l'adresse enseignement@barleduc.fr, une confirmation de la réception de votre demande, ainsi que la suite qui pourra lui être donnée, vous sera adressée par retour de mail.

A l'inscription, le service Enseignement disposera du relevé des facturations en cours et, en cas d'impayés, adressera à la famille un état du solde à devoir pour ces services.

En vous remerciant par avance de votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

LE MAIRE,

Martine JOLY

RETOURNER IMPERATIVEMENT A
MAIRIE DE BAR-LE-DUC - Service Enseignement - 12, rue Lapique - 55000 BAR-LE-DUC

RESPONSABLE DE L'ENFANT <small>A QUI LA FACTURE SERA ADRESSEE</small>	RESPONSABLE 2
NOM Prénom _____	NOM Prénom _____
N° _____ Rue _____	N° _____ Rue _____
Code Postal _____ Ville _____	Code Postal _____ Ville _____
Tél. domicile/portable _____	Tél. domicile/portable _____
Profession _____	Profession _____
Employeur _____	Employeur _____
Tél. Employeur _____	Tél. Employeur _____
Adresse mail _____	Adresse mail _____
Allocataire à la Caisse d'Allocations Familiales Meuse * <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si non, autre régime * <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> EMPLOYEUR N° Allocataire : _____ QUOTIENT FAMILIAL C.A.F.* _____ <input type="checkbox"/> Autorise <input type="checkbox"/> N'autorise pas les agents du Service Enseignement à consulter les éléments de mon dossier CAF sur le site internet de la CAF. (Conformément à la Loi « Informatique et Libertés N° 78-17 du 06/01/1978).	

ENFANT	
NOM _____	Prénom(s) _____ Sexe F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Date de naissance _____	
Nom de l'école fréquentée _____	Classe _____
Classe d'U.L.I.S.* <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Recommandations des parents (traitements, allergies, régimes, problèmes divers...) _____	
L'enfant bénéficie-t-il d'un PAI (Projet Accueil Individualisé) ou d'un PII (Projet Intégration individualisé) ? * <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	

RESTAURATION	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
SI OUI	EXCEPTIONNELLEMENT <input type="checkbox"/>
	Ou
	FORFAIT <input type="checkbox"/>
<i>Cocher le(s) jour(s) de fréquentation fixes – A définir avec précision</i>	
<input type="checkbox"/> 1 JOUR	<input type="checkbox"/> 2 JOURS
<input type="checkbox"/> 3 JOURS	<input type="checkbox"/> 4 JOURS
<input type="checkbox"/> Lundi	<input type="checkbox"/> Mardi
<input type="checkbox"/> Jeudi	<input type="checkbox"/> Vendredi

GARDERIE
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> EXCEPTIONNELLEMENT

SORTIE D'ETABLISSEMENT

Pour les enfants en classe élémentaire :

L'enfant peut-il repartir seul : Oui Non

Personne habilitée pour venir rechercher l'enfant :

Indiquer les coordonnées des personnes (majeures) concernées (autres que les parents).

..... ☎ :

..... ☎ :

..... ☎ :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

..... ☎ :

..... ☎ :

..... ☎ :

En cas d'accident, transporter l'enfant : à l'hôpital à la clinique

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

• Autorisation parentale de droit à l'image

Dans le cadre périscolaire, peut-on prendre votre enfant en photographie ou en vidéo pour tous types de supports et de diffusion publique ?

Oui Non

• Assurance extrascolaire

Avez-vous souscrit une assurance extrascolaire couvrant les dommages corporels pour votre enfant ?

Oui Non

Si oui, Nom de l'assurance : N° de contrat :

* RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

SIGNATURE OBLIGATOIRE DU RESPONSABLE

le _____ 20__

A l'inscription, le service Enseignement disposera du relevé des facturations en cours et, en cas d'impayés, adressera à la famille un état du solde à devoir pour ces services.

POUR FREQUENTATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

TOUTES LES FAMILLES DANS LES CAS SUIVANTS PEUVENT BENEFICIER D'UN CALCUL SELON LE QUOTIENT FAMILIAL

(pièces à fournir notifiées en première page du dossier d'inscription – il est rappelé, et ceci dans le propre intérêt de chaque famille, que le non dépôt de ces documents implique l'application du tarif maximum correspondant)

- habitants de Bar-Le-Duc
- familles extérieures justifiant d'un règlement d'une taxe locale d'habitation, taxe foncière ou Contribution Economique Territoriale à Bar-le-Duc
- familles extérieures de Bar-le-Duc avec enfants en classes spécialisées ou d'ULIS



ECOLE : _____

Enfant

NOM et Prénom : _____

Classe : _____ Date de naissance : _____

Responsable de l'enfant :

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

N° de tél : _____ N° de portable : _____

Enfant bénéficiant d'un PAI : Oui Non

Personnes autorisées à reprendre votre enfant :

NOM Prénom : _____ N° de tél : _____

NOM Prénom : _____ N° de tél : _____

NOM Prénom : _____ N° de tél : _____

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

..... ☎ :

..... ☎ :

..... ☎ :

En cas d'accident, transporter l'enfant : à l'hôpital à la clinique

Votre enfant repart : seul(e) ou accompagné(e)

Votre enfant fréquente la garderie le : lundi mardi jeudi vendredi

Certifie avoir pris connaissance du Règlement Intérieur et m'engage à le respecter.

Date et signature,